



HAL
open science

Alexander von Humboldt diplomate : la France au prisme de la géopolitique prussienne dans les rapports diplomatiques de 1835-1847.

Laura Péaud

► **To cite this version:**

Laura Péaud. Alexander von Humboldt diplomate : la France au prisme de la géopolitique prussienne dans les rapports diplomatiques de 1835-1847.. Alexander von Humboldt und Frankreich, Alexander-von-Humboldt-Forschungstelle, Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, Sep 2012, Berlin, Allemagne. halshs-01077232v1

HAL Id: halshs-01077232

<https://shs.hal.science/halshs-01077232v1>

Submitted on 30 Oct 2014 (v1), last revised 11 Jan 2017 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laura Péaud

UMR 5600 – EVS

Communication présentée dans le cadre du colloque 'Mein zweites Vaterland...': Alexander und Frankreich (Berlin, 21 & 22 septembre 2012)

« Alexander von Humboldt diplomate : la France au prisme de la géopolitique prussienne dans les rapports diplomatiques de 1835-1847. »

Entre 1835 et 1847, Alexandre de Humboldt produit cinquante-six rapports connus pour les rois de Prusse Frédéric-Guillaume III et Frédéric-Guillaume IV. Cinquante-deux de ses rapports ont été retrouvés et publiés en 1972 et 1988 par Jean Théodoridès (1972 et 1988). Rédigés sous forme épistolaire, d'une longueur allant jusqu'à une quinzaine de pages, ils sont tous écrits en français

Dans les années 1830 et 1840, Humboldt vit en Prusse, à Berlin, mais est autorisé par le roi à se rendre en France régulièrement pour avancer ses travaux scientifiques. Entre 1827, date de son retour définitif dans la capitale prussienne, et 1859, il se rend huit fois à Paris. À l'occasion de cinq séjours, il ne part pas seulement en tant que scientifique, mais également en tant que diplomate. Il est alors chargé de rédiger des rapports sur la situation intérieure et extérieure de la France. Depuis le début de la Restauration, ce pays est en effet l'objet d'une attention toute particulière de la part des autres puissances européennes, qui craignent une nouvelle flambée révolutionnaire.

Les rapports diplomatiques sont une illustration des liens qui unissent Humboldt, la Prusse et la France. Humboldt y occupe une fonction de passeur et participe ainsi à l'écriture d'une histoire transnationale (Espagne et Werner, 1988). Les lettres intéressent d'abord la France et la Prusse, c'est-à-dire les deux espaces géographiques et politiques dans lesquels il évolue. Elles répondent avant tout aux demandes du roi de Prusse, mais montrent aussi comment Humboldt sert les intérêts de sa « seconde patrie », dans une quasi-symétrie de relations. Chacun des trois acteurs tisse des liens multiples avec les autres par le biais des écrits humboldtiens. Les rapports mettent en jeu également les champs politique et scientifique. Humboldt met en effet à profit ses séjours parisiens pour renforcer son réseau et aider au développement scientifique. À la croisée entre les champs de la science et du politique et entre France et Prusse, les relations générées par ces rapports ne sont

donc pas unilatérales et unidirectionnelles, mais au contraire complexes.

À partir du corpus des dépêches publiées, l'enjeu principal de cette communication consiste donc à mettre à jour et à spécifier les liens qui unissent la France, Humboldt et la Prusse. Pour ce faire, je m'appuierai fortement sur les notions de passeur et de *Mittler*, figures qu'Humboldt incarne, à la croisée de la science et du politique, de la France et de la Prusse.

I – Du naturaliste au diplomate : la politisation du scientifique

Les dépêches diplomatiques sont le résultat de la progressive intrication des travaux humboldtiens avec la demande politique prussienne.

A) Une proximité ancienne et soutenue avec le pouvoir prussien

Par sa naissance, Humboldt se trouve inséré dans les cercles du pouvoir prussien. Sa correspondance de jeunesse fait déjà apparaître une fréquentation régulière du monde de la cour (Humboldt, 1973) et dès les années 1790, il effectue de courtes missions diplomatiques. Au fil de son parcours, Humboldt entretient de fait des contacts de plus en plus étroits avec le pouvoir prussien. Celui-ci apparaît dans ses lettres comme un monde qu'il faut fréquenter, pour des raisons financières et morales, mais avec lequel il faut malgré tout maintenir une certaine distance. Dans sa correspondance avec F. Arago, Humboldt a cette formule éloquente (Humboldt, 1907) :

« Plus je suis rapproché de la Cour et plus il me paraissait utile de prouver que ma première ambition est celle d'un homme de lettres. » (le 20 août 1828)

D'emblée, les rapports liant Humboldt au pouvoir prussien sont placés sous le signe de l'ambiguïté. Malgré son affirmation répétée de la nécessaire séparation du champ politique d'avec ses propres travaux scientifiques, la proximité de Humboldt avec le pouvoir prussien ne va que s'accroissant. Celle-ci transparaît notamment à travers sa correspondance, puisqu'il entretient des échanges soutenus avec l'administration prussienne (cf correspondance avec le ministère de la culture ; Humboldt, 1985) mais aussi directement avec Frédéric-Guillaume III, puis Frédéric-Guillaume IV (Humboldt, 1928). Leurs échanges portent sur des sujets scientifiques, artistiques et de plus en plus politiques.

Cette proximité est d'abord d'ordre personnel, ce que l'on retrouve de façon très nette dans les rapports diplomatiques. Humboldt connaît très bien ses interlocuteurs et réciproquement. Parmi de très nombreux exemples, le 16 septembre 1841, il écrit :

« Lorsque j'ai osé supplier Votre Majesté de me faire donner quelques renseignements sur Ses projets de

voyage les plus probables pour l'automne, j'étais bien loin de l'espoir qu'Elle daignerait Elle-même s'occuper de moi, au milieu des manœuvres de Silésie. »

B) La politisation grandissante de Humboldt

Cette proximité résulte d'une lente de politisation de Humboldt et de ses travaux et de son passage progressif de la science, conçue pourtant comme une activité exclusive, au politique. Dès son retour d'Amérique en 1804, son aura scientifique européenne conduit plusieurs monarques à le solliciter. Un des exemples les plus marquants est certainement celui du voyage en Russie, lorsque Nicolas I^{er} et Cancrin l'invitent en tant qu'expert, notamment sur les questions minières (Péaud, 2011).

Les relations nouées alors entre Humboldt et le pouvoir ne sont pas uniquement synonymes de la reconnaissance de ses travaux. Lui-même a grand besoin du soutien de son monarque pour subvenir à ses besoins et poursuivre son projet scientifique. Ce soutien engendre en retour des contreparties. L'extrait suivant d'une lettre de Frédéric-Guillaume III à Humboldt (Humboldt, 1905) illustre la nature des liens qui unissent le roi et son « féal » : il y a reconnaissance de sa valeur scientifique, qui entraîne un don, mais qui appelle un contre-don.

« Je vous accorde sans hésitation la permission de rester jusqu'à l'été prochain en France et en Italie, car il faut que je rende justice aux motifs qui vous y décident, malgré le vif désir de faire la connaissance d'un homme qui, par amour pour la science, s'est exposé, avec une persistance jusqu'alors inconnue, pendant des années aux plus grandes peines et aux plus grands dangers, et qui a par là enrichi son pays d'une nouvelle gloire. J'ajoute à cette permission l'assurance, que vous recevrez après votre retour, non seulement la distinction due à votre glorieux mérite, mais encore un traitement annuel, qui vous permettra de vivre pour vous et pour les sciences. Le cadeau que vous voulez faire de vos collections à mon cabinet minéralogique mérite mes cordiaux remerciements, non seulement à cause de sa valeur exceptionnelle, mais encore parce qu'il prouve votre indiscutable amour pour votre patrie. » (Le 25 septembre 1804)

La contrepartie humboldtienne s'effectue essentiellement par des expertises scientifiques et parfois des missions politiques. Ainsi, après 1804, Humboldt accompagne son roi à Londres en 1814, à Aix-la-Chapelle en 1818, à Vérone en 1822 entre autres. Ces missions ne sont jamais complètement politiques, puisque Humboldt y trouve des occasions de poursuivre ses travaux, mais se réalisent totalement dans le sillage du pouvoir.

C) 1835-1847 : 12 ans de missions diplomatiques en France

Les missions réalisées de 1835 à 1847 s'inscrivent dans cette perspective de politisation de

Humboldt. Après son retour en 1827, il se place sous la protection du roi de Prusse, dans le but de retrouver une stabilité financière, et sous son contrôle. S'il obtient le droit de se rendre en France régulièrement, il doit néanmoins s'acquitter de ces rapports diplomatiques. Ceux-ci se situent donc tout à fait sur l'horizon du don et du contre-don. Au cœur des rapports apparaît la relation bien particulière qui unit Humboldt à son monarque, qui reste une relation de subordination. À Paris, même s'il avance ses travaux, il occupe avant tout son rôle d'envoyé du roi de Prusse. Leur relation est avant tout unilatérale. Le 29 novembre 1842, Humboldt écrit en réponse aux ordres de Frédéric-Guillaume IV :

« J'attends les ordres qu'Elle aura la grâce de me faire transmettre pour savoir si je dois partir au commencement de janvier ou si je dois attendre que l'adresse de la Chambre des Députés ait été votée ? »

La durée même du séjour de Humboldt est soumise à l'approbation royale :

« Votre Majesté a daigné me faire transmettre l'ordre de prolonger mon séjour à Paris jusqu'au vote de l'adresse de la Chambre des Députés dont l'ouverture aura lieu demain, lundi. En me conformant à Ses hautes intentions, j'ai à remercier Votre Majesté de cette nouvelle marque de Sa satisfaction et de Sa gracieuse confiance. » (Le 8 janvier 1843)

Malgré sa subordination au roi de Prusse, Humboldt n'en oublie pas pour autant le versant scientifique de ses missions. Par exemple, le 3 novembre 1835, il écrit à Frédéric-Guillaume III :

« J'ose lui demander la grâce de prolonger mes travaux littéraires ici quelques semaines au delà de mon congé jusque vers la fin de l'année. »

Cette citation est d'importance, puisqu'elle prouve que même si la fonction de Humboldt s'est politisée, lui-même place encore ses activités scientifiques et littéraires au-delà de ses missions diplomatiques. L'importance toujours maintenue et affirmée de ses travaux scientifiques confère d'ailleurs aux rapports une tonalité quelque peu étrangère aux exigences diplomatiques.

II – Un diplomate sans diplôme

Humboldt en effet garde une certaine distance par rapport à son rôle. Dans les lettres elles-mêmes il affirme que sa place légitime est du côté de la science, se démarquant ainsi de son rôle diplomatique.

A) « Ce n'est pas sur les bords de l'Orénoque qu'on apprend à écrire une dépêche » (le 24 septembre 1842)

Humboldt se garde bien de s'affirmer comme un diplomate à part entière, en insistant

régulièrement sur la modestie de ses apports dans le champ politique. On trouve régulièrement la mention de la modestie de ses rapports :

« Je suis profondément touché de tout ce que cette lettre renfermait d'indulgente approbation pour mes faibles « essays » de me rendre utile, de grâce et (pour oser me servir d'une expression qui désigne mon bonheur et mon orgueil à la fois) de royale affection. » (Le 29 juillet 1841)

Il renvoie l'image d'un homme de science propulsé sur la scène politique européenne, sans en avoir pour autant les outils ni les codes. Humboldt répète à plusieurs reprises qu'il n'est pas l'« organe plus officiel et plus important » (le 26 octobre 1847) de la diplomatie prussienne et que le roi est certainement mieux informé par les canaux officiels :

« Je n'ai pas la prétention de croire que j'ajouterai à ce qui aura été soumis déjà à Votre Majesté par une voye plus officielle, mais je crois du devoir de ma position de rapporter le plus brièvement possible ce qui m'a été dit pour le soumettre aux lumières de mon Gouvernement » le 27 février 1845

Les seules qualités dont il dispose seraient celles acquises grâce à ses activités savantes :

« J'aime à me flatter de l'espoir que Votre Majesté, comme en d'autres tems, daignera parcourir avec indulgence ce Rapport incohérent. Ce n'est pas sur les bords de l'Orénoque qu'on apprend à écrire une dépêche » (Le 24 septembre 1842)

Est-ce là une habile façon de signifier à son monarque que même s'il est investi d'un rôle politique et géopolitique par le pouvoir prussien, il reste avant tout du côté de la science ? De fait, il dépeint la figure d'un serviteur dévoué, qui n'oublie pas pour autant ses préoccupations principales. Or, celles-ci sont également permises par la position du roi à son égard. La négociation, ou la recherche d'un équilibre satisfaisant pour les deux parties, est très nettement en jeu dans les dépêches.

B) Une rédaction à la rigueur toute scientifique

Humboldt aborde ses rapports comme ses propres écrits scientifiques. L'exigence d'objectivité, ainsi que la forme des dépêches invitent à les comparer à ses travaux. Il s'agit en effet de « se pénétrer du véritable état des choses » (Le 5 juin 1841) car « il importe beaucoup de fixer, pour le moment actuel, le véritable état des choses » (Le 16 septembre 1841). Il refuse d'affirmer un fait sans fondement. Comme il l'écrit lui-même, il ne s'agit pas de se livrer à de la « diplomatie conjecturale » (Le 3 mai 1845). La formulation suivante est également tout à fait révélatrice de son état d'esprit :

« Lorsque des faits positifs sont si près de mettre fin aux conjectures, il serait imprudent de se livrer à de

vagues pressentiments. » (Le 17 février 1845)

Pour ce faire, Humboldt a largement recours à la citation *in extenso* des propos entendus, gage d'objectivité. Ainsi, lorsqu'il rapporte l'avis de Guizot, alors ministre du gouvernement français, sur la place de son pays en Europe :

« « À aucune époque peut-être, il n'a été plus important de donner au gouvernement quelque marque d'estime et de confiance de la part des Puissances étrangères. Sans cette action de dehors, l'état actuel des choses ne peut se maintenir paisiblement. La violence et le désordre intérieur serait pire que la guerre ouverte. » » (Le 24 août 1841)

Sa deuxième exigence est de ne professer en aucun cas une opinion ou un jugement sur les faits rapportés, ni de se substituer aux voies diplomatiques officielles, comme l'illustrent les citations suivantes :

« Je rapporte à Votre Majesté les considérations qui m'ont été présentées, je ne juge pas. » (Le 27 février 1845)

« Je suis loin d'émettre une opinion, je répète ce que l'on m'a prié de mentionner dans mon très respectueux rapport de ce jour. » le 30/03/1845

Le fait d'accorder autant d'importance à l'objectivité de ses rapports et de refuser toute marque de jugement relève aussi d'une protection de son statut personnel. Dans la mesure où ses séjours parisiens et le financement de ses déplacements et travaux ressortissent directement de la décision du roi, le choix d'une stricte position d'observateur participe de la consolidation de sa situation. On peut par exemple s'étonner de l'absence de remarques lorsque Humboldt rapporte les émeutes du midi de la France en 1841, mais afficher ses opinions libérales, par ailleurs déjà connues de Frédéric-Guillaume IV, ne fait pas partie de sa stratégie.

Humboldt prend le parti de saluer les actions du roi à son égard ; les rapports contiennent bon nombre de marques de déférence à l'égard du monarque, Humboldt le remerciant par exemple de ses bontés :

« Profondément touché du contenu des deux lettres autographes que Votre Majesté a eu la grâce de m'écrire en date du 13 et du 22 mars, je ne trouve pas d'expression assez vive pour déposer au pied du trône le tribut de ma profonde et affectueuse reconnaissance. » (Le 17 mars 1845)

Sa correspondance politique lui confère autant d'occasions d'entretenir sa position vis-à-vis du roi : elle s'inscrit dans la négociation de sa pratique scientifique. La forme et les destinataires des rapports en font autant des dépêches diplomatiques que des instruments destinés à promouvoir la dimension scientifique de Humboldt. Celle-ci constitue même d'ailleurs un des sujets des rapports.

C) Humboldt comme passeur scientifique

Si les sciences et les arts sont largement au cœur de la correspondance privée qu'entretient Humboldt avec les rois de Prusse, ils alimentent également les rapports diplomatiques. Grâce à sa position de passeur, il se fait le relais des sciences et des arts auprès de la sphère politique. Quelques exemples illustrent sa position d'intermédiaire entre d'une part, les champs scientifique et politique, et d'autre part entre France et Prusse.

« J'ose appeler, en mon nom et au nom du Baron d'Arnim, la généreuse bienfaisance de Votre Majesté sur la situation d'un homme de lettres allemand, Mr Arndt, que je ne connais pas personnellement mais qui a publié un ouvrage historique sur la France dans des idées toutes allemandes et d'une heureuse influence sur l'opinion publique. » (Le 26 octobre 1847)

Ces demandes parallèles à son activité d'observateur politique interviennent généralement en marge des rapports, le plus souvent à la fin, sous forme de *post scriptum* ou d'entre-filet. Elles ne correspondent pas à une pratique régulière et ne constituent en rien la majorité des sujets, mais étayent l'idée d'une profonde interaction des champs scientifique et politique dans les activités humboldtiennes.

De plus, les séjours parisiens sont aussi occasion de poursuivre son activité scientifique. En dépit de son rôle précisément délimité par et pour le politique, Humboldt reste du côté de ses principales occupations. Les rapports sont aussi le lieu où il rappelle au roi ses activités premières :

« (...) je vais profiter de la liberté qui m'est offert avec tant de bienveillance pour voir terminer ma carte de l'Asie Centrale et corriger les dernières épreuves du 3^e volume de l'ouvrage Sibérien que je viens de demander la permission de pouvoir dédier à l'Empereur Nicolas. Je ne partirai d'ici que dans les premiers jours de novembre et je serai heureux de pouvoir faire souvent ma cour à Votre Majesté et à notre auguste Reine dans le petit salon boisé de Charlottenburg. » (Le 16 septembre 1841).

Ses missions politiques sont donc largement l'occasion d'affirmer son rôle de passeur et de travailler à la poursuite de ses travaux littéraires et scientifiques. Tout se passe comme si Humboldt cherchait à minorer son rôle politique, en introduisant d'autres sujets, alors qu'il le réalise précisément dans la rédaction même des rapports.

III – Un agent au service de la Prusse

Humboldt joue pleinement un rôle de passeur politique entre France et Prusse. Son activité essentielle consiste en un recueil d'informations sur la France pour le compte de la Prusse ; de fait le contenu est de nature essentiellement informative. Il ajoute parfois à son rôle d'observateur celui d'acteur politique impliqué.

A) Envoyé en France pour rassurer le roi de Prusse ?

Si le but des missions humboldtiennes est de dresser régulièrement un portrait de la France, le ton employé par Humboldt laisse supposer un autre objectif sous-jacent : celui de rassurer le roi de Prusse. Un petit inventaire dans les dix premiers rapports permet de montrer la fréquence des marques de tranquillité au sein des dépêches¹ :

| Rapport | Date | Citation |
|----------------|-------------|---|
| 1 | 23/08/35 | Paris et la France sont <u>parfaitement tranquilles</u> dans ce moment, cependant l'attentat dans tous les cœurs un malaise d'incertitude. (fin) |
| 2 | 19/09/35 | Cette tâche est d'autant plus facile à remplir qu'il règne une espèce de <u>calme</u> dans les rapports intérieurs et extérieurs de la France (début) |
| 3 | 26/09/35 | (...) depuis la dissolution des Chambres et les lois répressives mises en exécution sans résistance, <u>le calme continue de régner</u> . (début) |
| 4 | 03/10/35 | Depuis le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Majesté en date du 26 septembre, il ne s'est rien offert qui puissent mériter particulièrement de fixer Son attention. (début) |
| 5 | 12/10/35 | La capitale et l'intérieur de la France continuent à offrir, en masse, le spectacle satisfaisant de <u>la tranquillité, de l'ordre et du développement d'une prospérité croissante</u> . (début) |
| 6 | 19/10/35 | Les affaires de ce pays continuent dans une <u>heureuse et monotone quiétude</u> et j'aurai peu à mander de ce qui serait digne de l'attention de Votre Majesté (début) |
| 7 | 31/10/35 | L'arrivée tardive du courrier m'a privé du bonheur de déposer plus tôt aux pieds de Votre Majesté ce 7ème rapport sur <u>les affaires très calmes</u> de ce pays (début) |
| 10 | 09/06/41 | <u>La tranquillité publique</u> , malgré la désaffection habituelle du Gouvernement, n'est nullement troublée |

Tableau 1 : Les marques de la tranquillité française dans les dix premiers rapports.

Les marqueurs humboldtiens reprennent souvent les mêmes termes (« calme », « tranquillité », « stérilité ») et ils se situent le plus souvent dès l'introduction de ses lettres. La première partie des rapports, jusqu'en 1842, regorge d'assurances de calme et de tranquillité. Le tableau général dresse donc le portrait d'une France calme, apaisée, dont les rares agitations sont rapidement maîtrisées. Dans la première partie de ses missions, la description de la France relève ainsi souvent plus du billet mondain, rapportant les anecdotes de la cour, que de la dépêche strictement diplomatique. Le portrait d'une France entièrement calme est même répété au sein de la

¹ Les mentions « début » et « fin » dans le tableau renseignent sur la position de la citation dans le rapport.

correspondance privée que Humboldt entretient avec le souverain de Prusse (Humboldt, 1928). On y trouve par exemple :

« Als ich hierher kam, war von keinen politischen Aufträgen die Rede. Von Conradswalde aus befahl mir der König, während der Abwesenheit des H. von Werther über die hiesigen Zustände zu berichten und zwar unmittelbar. Da die hiesige Politik sehr passiv ist, so war die Aufgabe leicht zu lösen. » (Lettre à Frédéric-Guillaume IV, le 1^{er} décembre 1835)

Même quand Humboldt souligne les incertitudes de la situation française, ce qui arrive de plus en plus au fil de ses missions, il accompagne son message de nuances apaisantes. Ainsi, dans le rapport du 5 juin 1841, il écrit successivement que la France « ne révèle aucun fait particulier qui puisse être de quelque importance pour Votre Majesté, la position des choses publiques, tant dans la capitale que dans les provinces, étant parfaitement calme et tranquille, mais des épanchements d'un grand abandon et d'inspiration instantanée manifestent ce qui agite de plus près », mais qu'en raison de l'agitation espagnole « Le Roi a perdu beaucoup de sa sérénité ordinaire ».

L'affirmation du calme français relève-t-elle d'une certaine exagération de la part de Humboldt ? Il ne néglige pourtant pas les événements plus graves et attire également l'attention du roi sur des motifs d'inquiétude. Ces mentions apparaissent beaucoup plus à partir de 1842, alors qu'apparaissent des tensions d'ordre économique, commerciale et diplomatique, mais également des tensions intérieures touchant au gouvernement et à la famille royale que Humboldt ne peut négliger². Les messages de tranquillité laissent alors place à la description des difficultés que traverse la France :

« Je dois revenir sur cet objet qui est d'une gravité incontestable. » (Le 20 décembre 1842), évoquant le projet de l'union douanière avec la Belgique et l'agitation des Chambres.

Au-delà d'une tonalité souvent adaptée aux attentes de ses destinataires, les dépêches diplomatiques se distinguent par la qualité et la précision des observations dressées sur la France. Les rois de Prusse mettent à profit une qualité majeure de Humboldt : son excellente connaissance du pays.

B) Un excellent connaisseur de la situation française

Ses dépêches se distinguent par sa capacité à présenter succinctement (les plus longues ne font qu'une quinzaine de pages) les affaires économiques, de politique intérieure, celles de la famille

2 Louis-Philippe essaye en effet de nouer une alliance douanière avec la Belgique dans les années 1840, il doit pour cela affronter les gouvernements britanniques et prussiens. De plus, de multiples tensions diplomatiques apparaissent (avec la Suisse et l'Espagne). Sur le plan intérieur, une crise ministérielle parcourt toutes les années 1840 et au sein de la famille royale, la mort du duc d'Orléans, fils du roi, induit quelques motifs d'inquiétude.

royale, les ambitions coloniales ainsi que la situation sociale du pays. Ainsi Humboldt balaye-t-il très largement et précisément tout ce qui touche aux affaires intérieures de la France. De par son ancienne proximité avec la famille royale, il évolue avec facilité dans les différents cercles de la cour. Il côtoie les membres de la famille royale, ainsi que les ministres. Les anecdotes mondaines constituent ainsi une thématique récurrente de ses rapports, mais fonctionnent également comme une porte d'entrée commode vers des sujets plus sérieux. A l'oreille notamment du roi Louis-Philippe, Humboldt récolte de précieuses informations :

« Le Roi me paraît dans son état habituel, causant avec la plus grande vivacité et aimant à parcourir devant moi, comme de coutume, toutes les phases des événements depuis les années 1815 et 1830. » (Le 24 septembre 1842)

Parmi les sujets qui retiennent son attention, la crise ministérielle des années 1840 qui court jusqu'en 1845. Celle-ci recouvre des inquiétudes liées aux questions douanières et plus généralement à la place de la France dans le concert des nations européennes. Humboldt met un point d'honneur à suivre la réunion des Chambres en 1843 et informe son roi jusqu'à l'issue de l'affaire :

« L'adresse de la Chambre des Députés, loin d'ébranler le Ministère, comme il n'était pas difficile de le prévoir, a cependant de beaucoup augmenté les embarras de la position. Je me suis fait un devoir d'assister personnellement aux débats, dans lesquels toutes les passions semblaient déchainées. J'avais cru qu'il serait utile de rapporter une vive impression de ce que l'on appelle souvent avec raison des éléments de dissolution. » (Le 9 février 1843)

« La crise ministérielle est regardée à la Cour, non comme suspendue, mais comme définitivement terminée par la séance d'hier. » (Le 22 février 1845)

Son acuité et son intérêt concernant les phénomènes sociaux apparaît également tout au long de ses rapports. Humboldt suit avec rigueur les émeutes sporadiques, les « agitations industrielles et mercantiles » (Le 30 octobre 1842) et le mouvement des municipalités, qui se manifestent en province et à Paris. Avec précision, il décrit par exemple les émeutes du midi qui ont lieu en 1841 :

« Les troubles de Toulouse ont pris pendant deux jours un caractère de violence par les dispositions ardentes de la population loquace d'une ville qui est, pour ainsi dire, la capitale du Midi. La manière imprudente de laquelle le simple recensement numérique est devenu un moyen de servir contre la classe pauvre non patentée, les rigueurs financières de M. Humann, Ministre d'ailleurs très capable, ont produit des scènes qui se répéteront ailleurs sans gravité politique. » (Le 15 juillet 1841)

Les troubles ouvriers constituant un des motifs d'inquiétude des puissances européennes à l'égard de la France, Humboldt met donc un zèle particulier à les rapporter à son souverain. Dès l'année 1841,

ils reviennent régulièrement dans les rapports. Au fur et à mesure qu'ils se développent, Humboldt met en garde sur un possible débordement de ces troubles, ainsi en 1845 :

« Cet état de choses explique jusqu'à un certain point l'indifférence qui règne dans la société sur la marche du Gouvernement. Les libertés publiques sont assez acquises par d'anciens conflits, pour que chaque classe puisse se livrer sans entraves au grand flot du mouvement industriel. De là naît une apparence de calme, une insouciance de l'avenir, un agrandissement des forces matérielles qui préparent un réveil plus énergique lorsqu'un événement important pourra l'exciter. » (Le 22 avril)

Anticipant ainsi de quelques années l'épisode révolutionnaire de 1848, Humboldt s'affiche comme un remarquable observateur et interprète de la situation sociale française. Entre autres sujets, il s'intéresse également aux entreprises coloniales françaises, notamment à l'expédition en Algérie. Par la variété des thèmes qu'il aborde, en se gardant toujours d'un quelconque jugement de valeur, Humboldt couvre la totalité de l'actualité française et se révèle ainsi un précieux informateur.

C) Humboldt, observateur de la France en Europe

Il ne borne pas ses rapports aux affaires intérieures, mais s'enquiert largement de la situation européenne de la France. En passant en revue tous les imbroglios diplomatiques dans lesquels la France est impliquée, il propose quasiment une vue générale de l'Europe.

Plusieurs dossiers majeurs l'occupent. La Belgique, engagée dans un processus d'indépendance depuis le début des années 1830, fait l'objet de tractations européennes et d'opposition franco-britannique notamment. Dès le premier rapport, Humboldt mentionne cette affaire :

« Le Roi Louis-Philippe paraît avoir vu dans cette démarche quelque espoir de rapprochement dans les affaires litigieuses de la Belgique dont il désire ardemment la solution devenue plus difficile depuis les événements d'Anvers. » (Le 23 août 1835)

À côté de ce sujet, c'est l'Espagne qui au début des missions attire plus particulièrement l'attention. Dans un premier temps, à cause de l'insurrection des Cortès, Humboldt se charge d'assurer Frédéric-Guillaume III de la neutralité française :

« Je me suis beaucoup étendu sur les événements (*sic*) d'Espagne à cause du vif intérêt qu'ils inspirent ici » puis « Le Roi s'est prononcé envers moi de la manière la plus décisive sur le danger de l'intervention qu'il a traité « comme une folie digne des petites maisons ». (Le 19 septembre 1835)

Dans un second temps, une deuxième insurrection et des troubles au Mexique mettent l'Espagne au cœur des rapports.

Par la suite, ce sont la question d'Orient (notamment les liens de la France et de l'Angleterre avec Méhémet Ali), les rapports avec Londres, le soutien de la Prusse à l'égard de la France dans le règlement de la question financière franco-belge qui sont sujets d'attention. La crainte française du réveil national allemand et de la domination économique prussienne constitue également un thème majeur de discussion. Enfin, dans les années 1845 à 1847, la Suisse, dont certains cantons sont particulièrement agités, suscite l'intérêt prussien et français :

« Le centre de l'intérêt politique s'est déplacé subitement ici. La Suisse et de déplorables événements, prévus depuis longtemps et irrésistibles comme la marche du choléra, ont fait oublier l'Espagne. » (Le 3 novembre 1847)

À quelques reprises, il troque même l'habit de rapporteur pour celui d'acteur diplomatique de premier ordre. Ainsi, dans l'affaire suisse, Humboldt redouble la fonction du baron d'Arnim, ambassadeur officiel en France, sur les ordres de Frédéric-Guillaume IV ; dans son dernier rapport, il écrit ainsi :

« J'ai insisté beaucoup auprès de M. Guizot, d'après les ordres que Votre Majesté a daigné me donner dans Sa lettre gracieuse du 2 Décembre, à hâter l'arrivée d'un négociateur français à Neuchâtel. » (Le 11 décembre 1847)

Tant sur les plans intérieur qu'extérieur des affaires françaises, Humboldt s'affirme comme un véritable passeur d'informations, mais aussi d'actions, entre les champs politiques français et prussien. Il endosse la figure du passeur politique, de par la précision et la rigueur de ses rapports.

IV – Un agent du roi de France ?

Si il est officiellement un envoyé au service du roi de Prusse, Humboldt profite aussi de ses missions pour faire passer des messages au nom du roi de France. Il remplit un double rôle de passeur, servant aussi bien sa « seconde patrie » que la première. Cela étaye l'idée selon laquelle Humboldt agit en tant que *Mittler*, impliqué de manière symétrique dans les deux sphères politiques.

A) Une grande proximité avec la cour française

Humboldt entretient avec les cercles du pouvoir français une grande proximité, que l'on parle du roi Louis-Philippe lui-même, des membres de la cour ou des ministres du gouvernement. Une certaine symétrie des relations s'observe entre la cour prussienne et la cour française, que les rapports révèlent fort bien. Tout d'abord, Humboldt apparaît nettement comme un intime du roi Louis-Philippe et de la famille royale, reçu régulièrement à leur table. En 1837, Humboldt reçoit même de la part du roi la Légion d'honneur (Théodoridès, 1972). Les dépêches mentionnent très

souvent les moments d'intimité partagés avec le roi et la famille royale :

« Le Roi Louis-Philippe m'a témoigné de la manière la plus affectueuse combien la prolongation de mon séjour ici lui est agréable. Je dois encore cette semaine l'accompagner à Versailles pour voir les peintures de Horace Vernet (Constantine) presque terminées » (Le 16 septembre 1841)

De la même façon, Humboldt évolue dans les cercles ministériels et diplomatiques de France ; considéré comme un invité de marque, sa présence est souvent mandée. Son amitié avec Guizot par exemple, transparaît régulièrement dans ses lettres. Quelques exemples illustrent son insertion dans les plus hauts cercles du pouvoir français :

« Le Duc de Broglie que j'ai rencontré hier soir dans un dîner diplomatique, donné par Lord Granville » (Le 26 septembre 1835)

« J'ai passé hier la soirée, en très petit comité, chez Madame de Lieven avec M. Guizot et le Comte Pahlen. » (Le 20 septembre 1841)

« Je continue à voir Mr Thiers comme je l'ai vu lorsqu'il était dans le pouvoir et comme je le vois depuis 20 ans. » (Le 21 novembre 1842)

Si les rapports illustrent avant tout les liens étroits qui unissent Humboldt à la cour de Prusse, ceux-ci sont loin d'être exclusifs. La cour du royaume de France est également un espace de pouvoir qu'il fréquente et connaît très précisément. L'appellation « seconde patrie » pour caractériser ses liens avec la France est loin d'être usurpée, tant Humboldt est à l'aise au sein du pouvoir français. Cette proximité, ainsi que le contenu et la tonalité des rapports invitent également à questionner la nature de son rôle.

B) Humboldt, un agent double ?

Les rapports font apparaître, sinon une inversion, du moins une certaine confusion des rôles. Au fil des années qu'Humboldt apparaît autant au service du roi de France que du roi de Prusse. Il se fait en effet très souvent intermédiaire du roi de France et semble même endosser d'avantage le rôle du diplomate pour la France que pour la Prusse. Si son activité se réduit essentiellement à observer et à décrire la situation française pour le roi de Prusse, en revanche il travaille plus activement à transmettre les messages du roi de France à son homologue prussien. Parfois sous couvert d'objectivité, en rapportant fidèlement les propos de Louis-Philippe, Humboldt se fait aussi le porte-parole de ses desiderata. Il apparaît alors comme un sorte d'agent double, ou plutôt de *Mittler*, agissant en même temps dans deux sphères politiques.

La question de la place de la France dans le concert des nations européennes illustre bien le

double jeu humboldtien. Ce thème met en jeu à la fois les craintes de la Prusse, quant à une éventuelle reprise des mouvements révolutionnaires, et celles de la France, qui aspire à retrouver sa position au sein de l'Europe. Dès 1835, cet enjeu est au cœur des préoccupations de Louis-Philippe :

« Louis-Philippe, la veille de la petite absence qu'il vient de faire, me paraissait encore légèrement inquiet sur la réunion de Teplitz³ « où les Ministres des affaires étrangères et d'autres diplomates étaient en nombre. » (...) il m'a demandé : si je croyais qu'il y aurait des actes, des déclarations sur l'état des choses en Allemagne, répétant toujours que rien dans ce monde ne lui inspirait de l'inquiétude à lui, insistant sur sa confiance sans bornes dans la haute sagesse de Votre Majesté, sur les rapports affectueux dans lesquels la France se trouvait d'une manière non interrompue, depuis des années, avec le Cabinet de Vienne, se louant très particulièrement de la marche adoptée par le Prince de Metternich... Je ne fais mention de ces épanchemens que parce que le Comte de Medem, Chargé d'affaires de Russie, jeune homme d'une haute capacité, en a eu le reflet peu de temps après. J'ai répondu : qu'à aucune époque les trois souverains n'avaient eu plus à cœur le maintien de la paix générale, que l'état politique et commercial de la Confédération germanique offrait sans doute, sous le rapport de la tranquillité intérieure et d'une prospérité qui en dépend, la plus vive sollicitude des Gouvernements et que cette sollicitude même n'était que salutaire au calme des esprits longtemps agités et au repos de la France. » (Le 3 octobre 1835)

Humboldt exprime aussi bien les motifs de crainte que de satisfaction de Louis-Philippe, ce qui est une façon d'encourager, au nom de la France, les relations apaisées avec la Prusse. Il n'hésite pas non plus à reproduire ce que Guizot ou d'autres ministres lui confient. En transmettant de telles remarques, Humboldt déborde le cadre de la simple observation, pour entrer dans le champ de l'action et se placer aussi, sans que cela apparaisse directement dans les rapports, du côté de la France :

« « A aucune époque peut-être, il n'a été plus important de donner au gouvernement quelque marque d'estime et de confiance de la part des Puissances étrangères. Sans cette action de dehors, l'état actuel des choses ne peut se maintenir paisiblement. La violence et le désordre intérieur serait pire que la guerre ouverte. » » (Le 24 août 1841)

A l'occasion des discussions sur une possible union douanière en Europe, Humboldt use des rapports pour transmettre de très nombreux messages à destination de Frédéric-Guillaume IV. Il utilise beaucoup la citation *in extenso* des propos de Louis-Philippe, ou encore de Guizot :

Rapportant les propos de Louis Philippe : « « tout ce qui me met au ban de l'Europe civilisée, tout ce qui dépeint la France comme un volcan constamment prêt à faire explosion, rend ma tâche plus difficile et accélère le mal que l'on veut éviter. (...) Mais si la Prusse voulait bien contribuer à aplanir les entraves que la Hollande dont j'ai beaucoup à me louer, comme aussi du Roi de Hanovre, met au commerce des Belges,

3 La réunion de Teplitz, qui a lieu en septembre 1835, est une rencontre entre le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, et l'Empereur d'Autriche, Ferdinand I, qui va décider de la position de ses deux royaumes quant à la France.

on pourrait faire en commun un traité de commerce entre la France, la Belgique, la Hollande et toute l'Association des douanes germaniques. » » (Le 24 septembre 1842)

Lors d'affaires diplomatiques impliquant la France et d'autres États européens, Humboldt rapporte également à plusieurs reprises les propos et les avis de la cour française. Ainsi pour l'affaire danoise, puis pour l'affaire suisse :

« Le Roi a été singulièrement touché des marques de confiance et d'approbation dont Vous honorez, Sire, sa conduite politique et l'ardeur déployée jusqu'à ce jour dans le conflit avec la Suisse » (Le 11 décembre 1847)

En émettant les vœux de Louis-Philippe, Humboldt interfère aussi parfois directement dans les canaux de la diplomatie franco-prussienne :

« Le Roi semblait un peu effrayé de la possibilité de départ du Baron von Bülow avant que la signature soit effectuée. Il désire vivement que Votre Majesté puisse permettre à son Ministre de rester et d'user d'une influence qui, dans ces derniers tems, nous a été si utile. » (Le 9 juillet 1841)

Une certaine confusion des rôles est ainsi introduite, Humboldt ne se contentant pas de son rôle clairement délimité par le roi de Prusse. Lors de ses rapports, il prend également le parti de la France, sa seconde patrie. Habilement, puisque son exigence d'objectivité lui permet de remplir son rôle d'agent double, il apparaît pleinement comme un *Mittler*, travaillant et s'investissant conjointement pour la France et la Prusse.

Conclusion :

Les dépêches diplomatiques font apparaître bien plus qu'un simple portrait de la France de Louis-Philippe. Celle-ci se situe bien au cœur des rapports rédigés par Humboldt pendant douze ans, mais elle est loin d'en constituer l'unique objet d'intérêt. Trois acteurs principaux apparaissent : le roi de France, le roi de Prusse et Humboldt faisant le lien entre les deux premiers. Les rapports révèlent des relations complexes et plurielles entre ces trois pôles : Humboldt ne remplit pas uniquement son service auprès du roi de Prusse, il sert également sa « seconde patrie », se faisant le messenger et l'agent de Louis-Philippe. Ces dépêches dépassent en ce sens la simple description de la France, pour s'inscrire dans l'action politique. Les messages humboldtiens débordent régulièrement le cadre de l'observation et fonctionnent aussi comme de réelles actions diplomatiques, pour les rois de Prusse que pour le roi de France. A ce titre, Humboldt se révèle comme un double passeur, voire même un *Mittler*, inséré et investi autant dans la sphère politique française que prussienne.

Ces rapports permettent également d'affirmer son rôle de passeur entre les champs scientifique et littéraire d'une part et politique d'autre part. Les dépêches diplomatiques

humboldtiennes informent sur la nature plurielle des relations entretenues entre le domaine scientifique et le monde politique. Partant, elles interrogent également les modalités de production des savoirs et la part qu'y prend le politique. La figure de double passeur de Humboldt étaye l'hypothèse d'une négociation sans cesse renouvelée entre science et politique. En conclusion, les dépêches diplomatiques constituent une source épistolaire très riche, à la fois témoignage historique détaillé et support de nombreux questionnements en histoire des sciences.